

Infolettre

2016-04-01

Les soins en fin de vie



Tu peux partir

Devrais-je lui dire qu'elle peut partir ?

Cette question m'est souvent posée. J'ai déjà été témoin d'une situation où le conjoint aimant a dit avec beaucoup de tendresse ; « Tu peux partir. » La réaction de la conjointe en fin de vie a été d'une telle tristesse, elle a cru à ce moment que son conjoint en avait assez de la voir ainsi.

Depuis ce jour je fais très attention avec l'utilisation de cette phrase. Cette situation d'une grande tristesse m'a aussi amené à réfléchir sur le sujet. Dire à un être cher qu'il peut partir, se laisser aller n'est-il pas comme de lui donner une permission? J'en suis venu à l'idée que l'intention avec l'utilisation de ce type de phrase est de rassurer la personne mourante. J'opte donc maintenant pour l'expression d'un

message en «je» rassurant l'autre. Par exemple : «Je suis bien, je vais m'en sortir même si j'ai énormément de peine» ou encore «Maman, tu vas mourir et c'est comme si une partie de moi-même s'éteignait. D'un autre côté, tu nous entends, on se remémore plein de souvenirs d'enfance et de jeunesse. Maman tu vas toujours rester vivante dans notre mémoire. Merci pour tout ce que tu nous as transmis.»

Suggestion site web : <http://palli-science.com>

Suggestion lecture : *La mort intime* de Marie de Hennezel, 2006

Le mois prochain, l'infolettre traitera de la démence.

Mireille Guillemette inf.B.éd.

Mire

Formation Conseil inc.

www.mireformation.ca 581 996-3774

Visitez notre site web pour les dates en salle - Documentation disponible en anglais
FORMATION CONTINUE EN SALLE OU POUR VOTRE GROUPE



Examen clinique
Chutes : de l'examen clinique
aux interventions personnalisées



SCPD - Symptômes comportementaux
et psychologiques de la démence



Soins en fin de vie
Relation aidante en soins palliatifs



Contentions: sécurité versus dignité



Notes au dossier
PTI - Plan thérapeutique infirmier
Dysphagie et alimentation



Soins des plaies
et + encore



QUÉBEC • MONTRÉAL • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • RIMOUSKI • TROIS-RIVIÈRES • LAVAL • NOTRE-DAME DU LAC • COATICOOK
ACTIVITÉS DE FORMATION CONTINUE ACCRÉDITÉES, ADMISSIBLES À L'OIIAQ ET L'OIIQ